

UNE BONNE GOUVERNANCE POUR L'ENVIRONNEMENT

**Conférence annuelle du Bureau Européen de l'Environnement
Bruxelles, 27-28 septembre 2001**

INTRODUCTION

CHOIX DU THEME DE LA CONFERENCE

La Commission a présenté en juillet son Livre Blanc sur la Gouvernance¹. Le document est une réponse au manque de soutien officiel au fonctionnement de l'Union européenne (UE). Il vise à améliorer la "gouvernance" définie comme "les règles, les processus et les comportements qui influent sur l'exercice des pouvoirs au niveau européen, particulièrement du point de vue de l'ouverture, de la participation, de la responsabilité, de l'efficacité et de la cohérence". De cette façon elle espère choisir de meilleures décisions qui recevront un soutien plus massif et seront par conséquent plus efficaces.

Le Livre Blanc

La "méthode communautaire" est pour la Commission un point de départ clair: le partage du pouvoir et des tâches entre les 4 institutions principales de l'UE (Commission, Parlement, Conseil et Cour de Justice). Elle souhaite clarifier leurs rôles et en même temps s'assurer qu'en particulier les 3 premières institutions dialoguent davantage avec les administrations locales et régionales, les organisations de citoyens et le secteur privé.

Cette méthode pose 5 principes qui sont les bases d'une bonne gouvernance de l'UE: "ouverture, participation, responsabilité, efficacité et cohérence", et renforcent 2 autres principes importants, à savoir "la proportionnalité et la subsidiarité". Ensuite, la Commission propose une série de changements du mode actuel de fonctionnement de l'UE. Elle cherche à accroître le dialogue avec les organisations de citoyens, soutenu par un code de bonne conduite, et si possible, à renforcer le rôle du Comité économique et social (CES). Elle envisage l'élaboration d'accords de partenariat entre la Commission, les Etats membres et les autorités régionales et locales pour améliorer la mise en oeuvre des politiques de l'UE. Elle envisage également de promouvoir un recours plus fréquent à la corégulation avec les partenaires privés, d'utiliser plus souvent l'instrument des directives cadre, la création d'agences de régulation et de supprimer éventuellement le système de "comitologie": des comités au sein desquels les Etats membres jouent un rôle dans ce qui est considéré comme un suivi technique des décisions.

Le Livre blanc s'interroge aussi sur le rôle de l'UE au niveau mondial. Un des arguments présentés est que "le succès de l'action internationale de l'Union renforce l'identité européenne et l'importance de ses valeurs communes". Il exprime le souhait d'améliorer les

¹Disponible dans toutes les langues de l'UE sur le site web de la Commission européenne:
http://www.europa.eu.int/comm/governance/white_paper/index_fr.htm

relations avec les parties prenantes gouvernementales et non-gouvernementales hors de l'Union, de faire usage de solutions de corégulation pour traiter d'aspects de la nouvelle économie, de réformer les institutions internationales et multilatérales et, plus généralement, d'encourager l'Union à parler plus souvent d'une seule voix, et enfin d'apporter au Traité de l'Union les changements nécessaires à ce but.

L'importance pour le mouvement écologique

Toutes ces propositions auront également un impact sur la manière dont l'UE va dorénavant aborder ses tâches en ce qui concerne l'environnement et le développement durable. C'est pour cette raison qu'il est très important pour les organisations environnementales de suivre ce débat et d'y participer. Lors de sa conférence le BEE donne l'occasion à ses membres et à d'autres participants intéressés par des échanges avec des personnes importantes des institutions européennes de s'exprimer pour renforcer le rôle des citoyens dans la gouvernance en matière de l'environnement en pratique, à la fois au niveau des prises de décisions et du respect de la réglementation européenne. La discussion pourra aussi porter sur le rôle de l'UE pour renforcer la gouvernance mondiale en matière de l'environnement.

Les sujets principaux de la conférence

Après l'introduction au débat par Jérôme Vignon, chef de l'équipe chargée de coordonner les travaux relatifs au Livre blanc sur la gouvernance européenne, la conférence abordera le sujet de gouvernance pour l'environnement sous 3 aspects différents.

- Le premier est celui de la prise de décision en matière d'environnement au sein de l'UE. Nous allons discuter du 6ème programme d'action environnemental (6EAP) et comment il peut assurer un rôle important aux ONGs environnementales. Entre les années 2002 et 2010 ce programme doit servir de guide aux politiques communautaires. Nous allons examiner comment il faut réorganiser le dialogue et la consultation pour qu'il y ait des changements dans l'avenir. Il ne sera pas seulement question d'avoir un meilleur accès aux processus, mais il faudra également établir un véritable équilibre entre l'influence des organisations de citoyens et les intérêts commerciaux. De plus il faut éviter que des concepts comme "sound scientific and economic cost-benefit analysis" ne dominent totalement le débat, afin de pouvoir faire des vrais choix politiques basés sur les principes de précaution et de prévention.
- Le 2ème aspect abordé sera celui de l'insuffisance du suivi des décisions. Pour les organisations environnementales l'application systématique et conséquente de la législation en matière de l'environnement est un élément important pour la crédibilité de l'UE. Souvent les Etats membres considèrent la législation communautaire comme imposée par un pouvoir extérieur plutôt qu'une législation adoptée au terme d'un accord commun. La Commission manque de capacité pour assurer une application complète dans les délais requis. Il y a des intérêts économiques et régionaux qui s'opposent à l'application de la législation, utilisant le marché unique ou les priorités de cohésion de l'UE comme armes. Et dans des cas pareils les possibilités d'interventions de l'opinion publique sont loin d'être suffisantes.
- Le 3ème et dernier aspect est celui de la responsabilité de l'UE, en tant que plus grande puissance économique pour une gouvernance en faveur de l'environnement au niveau mondial. Cet aspect-là sera discuté sous différents angles. D'une part l'UE fait la promotion du libre échange, et beaucoup d'écologistes voient dans le libre échange l'une des causes de la dégradation de l'environnement et de l'appauvrissement dans bien des régions du globe. L'UE n'a pas su convaincre les organisations de citoyens qu'elle a trouvé le juste équilibre entre commerce et intérêts sociaux et environnementaux au niveau mondial. D'autre part l'Union représente actuellement le seul espoir au monde qui puisse empêcher la panne générale de la gouvernance pour l'environnement et

promouvoir le développement durable. Pensez à Johannesburg en 2002, au suivi et à la réalisation du protocole de Kyoto.

Le rôle du BEE

Le BEE a déjà une longue expérience d'activités liées à la question de la gouvernance dans l'UE. Il s'est tout particulièrement efforcé de promouvoir la transparence et une meilleure participation des organisations de citoyens lors de la préparation ou de la mise en oeuvre des politiques communautaires. En effet, de plus en plus de formes de participations se créent, au point que cela a même engendré des problèmes de ressources humaines vu le niveau technique élevé que ces processus peuvent atteindre. Parmi les exemples on peut citer l'écolabel, les documents de référence pour "Best Available Techniques (Meilleures Technologies Disponibles)" dans le cadre de l'application de l'I PPC et le domaine de la normalisation, mais également les groupes de travail et comités dans les secteurs de pollution atmosphérique, bruit et eau pour n'en citer que quelques uns.

Le BEE a aussi joué un rôle de leader dans la campagne pour la Convention pan-européenne d'Aarhus sur l'accès à l'information, participation publique et l'accès à la justice en matière de l'environnement. Cette convention a été signée par plusieurs pays, y compris tous les membres actuels de l'UE et l'UE elle-même. Elle entrera en vigueur le 30 octobre prochain, mais jusqu'ici il n'y a que peu de pays qui ont ratifié la convention. Et jusqu'à présent la ratification par les institutions de l'Union s'est avérée difficile. Le BEE fait pression pour l'application complète de la convention, et en demandant l'accès du public à la justice en matière de l'environnement au niveau de l'UE.

Le BEE souhaite jouer un rôle actif dans le débat sur le Livre Blanc sur la Gouvernance. Il va rechercher une étroite coopération avec les organisations de citoyens des secteurs social, des consommateurs, droit humain, santé, syndicats et autres. De cette façon nous espérons faire progresser l'UE, et le monde, dans la voie du développement durable; une démocratie participative en est une condition sine qua non. En ce qui concerne les politiques de l'environnement nous allons certainement poursuivre nos débats avec la Commission, le Parlement et les Etats membres sur des sujets comme l'application du 6ème programme d'action et comment celui-ci peut être mis en oeuvre pour que les intérêts de l'environnement se voient accordés une place prédominante à court et à long terme.